Elections Législatives du 18 Novembre 1962

5e Circonscription d'Ille-et-Vilaine - FOUGÈRES

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Il y a quatre ans, en dépit d'une opposition disposant de puissants moyens, vous m'accordiez **17.458 suffrages. 935** voix seulement, me séparaient de mon concurrent.

L'an dernier j'étais élu conseiller général de Fougères-Sud avec une imposante majorité.

Ces résultats très nets, m'engagent à me présenter de nouveau, **muni de l'investiture du Centre National des Indépendants et Paysans ainsi que du Parti Libéral Européen.** Cependant la décision finale est entre vos mains. **JE L'ATTENDS AVEC CONFIANCE.**

Mes opinions n'ont pas changé : Au service de cet arrondissement où je vis depuis plus de 20 ans, au service de vous tous, sans distinction, j'entends consacrer toutes mes forces !

PAR VOTRE OUI A DE GAULLE vous avez récemment affirmé une fidélité qui vous honore. Pour ma part, **je ne saurais oublier que le Chef de l'Etat après avoir arraché mon pays à la servitude, l'a sauvé du péril où les erreurs de la IVe République l'avaient plongé.**

Un retour à l'ancien régime est inconcevable, mais à notre époque angoissée, **l'avenir de la France exige des vues précises et hardies :**

Sur le plan international

Je souhaite une France **forte, dotée d'une armée de métier, rompue aux techniques modernes de défense, ce qui suppose une réduction d'un service militaire, aussi périmé qu'inefficace,** une France fière de ses traditions et de ses particularités certes, **mais fidèle à l'alliance Atlantique** et apportant sa part à la construction d'une **Europe unie et puissante. C'EST LA MEILLEURE GARANTIE POUR LA PAIX** à laquelle nous aspirons d'autant plus que notre Bretagne a largement payé du sang de ses fils les frais des conflits.

Sur le plan national

DEMOCRATE SINCÈRE, j'ai approuvé avec vous la Constitution de 1958. Hostile au pouvoir personnel je suis partisan d'un harmonieux équilibre entre le législatif et l'exécutif.

Je souhaite **la décentralisation au profit des régions,** condition favorable aux activités locales, **une large autonomie des communes,** ce qui simplifierait les formalités administratives et allègerait leur budget.

JE SUIS UN ADVERSAIRE RESOLU DU DIRIGISME, de la bureaucratie tracassière, des fabricants de stastistiques et de prévisions qui le plus souvent s'avèrent inexactes.

Le rôle de l'Etat **N'EST PAS DE TOUT REGIR,** mais de **protéger les Entreprises, GRANDES ET PETITES** et non pas d'étouffer progressivement sous la fiscalité, les artisans, les commerçants, les professions libérales.

Il reste beaucoup à faire pour **améliorer les conditions d'existence d'une foule de français, d'une masse importante de travailleurs ou de retraités, de salariés licenciés dès la cinquantaine, de vieillards ayant vu fondre sous les dévaluations leurs maigres ressources,** et qui malgré les indices truqués, voient s'élever sans cesse le coût de la vie.

Je suis partisan **de l'avancement de l'âge de la retraite surtout pour les femmes souvent surmenées,** de la création d'emplois pour ceux qui vieillissent ou qui ont besoin d'un appoint pour subsister, **de l'amélioration du taux des pensions, du respect des engagements de l'Etat envers les Anciens Combattants et les victimes de la guerre.**

L'avenir des jeunes apparait toujours incertain, **il faut leur donner la possibilité de s'instruire, d'acquérir des notions solides par l'enseignement technique.**

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Une politique familiale éclairée, après avoir favorisé financièrement **le maintien de la mère au foyer,** doit se préoccuper de la construction de logements salubres, de la lutte contre les maladies et les fléaux sociaux, de l'organisation des loisirs et des sports pour la jeunesse.

Sur le plan local

Notre terre bretonne est vraiment traitée en parente pauvre. Avec l'immense majorité de ses municipalités, j'attends un équipement régional indispensable, l'amélioration des axes routiers et ferroviaires.

Je suis résolu en ce qui me concerne de faire adopter en 1963, par tous les moyens dont dispose le Parlement, le projet de loi élaboré par le C. E. L. I. B. (Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons).

Cette décentralisation signifie encore, **l'établissement ou la transplantation d'industries dans nos petites villes et nos cantons,** pour qu'une main-d'œuvre surtout masculine puisse y trouver son gagne pain.

L'agriculture connait actuellement une crise grave qui a provoqué des explosions de mécontentements. Econome et laborieuse, acharnée à produire avec des moyens parfois sommaires, **elle ne jouit pas d'une égalité d'avantages avec les autres catégories sociales. Les PRIX DE VENTE DES PRODUITS AGRICOLES, restent très inférieurs en comparaison des produits industriels. C'EST UNE INJUSTICE FLAGRANTE.**

Le Gouvernement a bien promis la loi complémentaire agricole, elle reste toujours à l'état de projet, et ne comporte-t-elle pas des menaces pour l'existence des exploitations familiales ?... Sous le prétexte de réformes de structure et de rentabilité, **l'Etat ne va-t-il pas organiser la disparition de ces petites et moyennes exploitations au profit de vastes étendues** (quelques-unes seulement par commune), **qui réduiraient à la condition de prolétaires, la majorité des ruraux.**

Je suis journellement, le témoin des problèmes du monde rural. **L'extension de l'enseignement agricole et ménager, l'aide accrue pour l'installation des jeunes, l'encouragement aux associations** permettant les approvisionnements en commun, l'usage de matériel perfectionné, la recherche de débouchés, la protection contre les pertes et intempéries, me paraissent des conditions indispensables, pour favoriser le maintien à la terre.

CHÈRES ÉLECTRICES, CHERS ÉLECTEURS,

Ces idées vous traduisent mon attachement à toutes **les libertés, (liberté du travail, liberté syndicale, liberté très chère de l'enseignement), mon attachement à la justice sociale, à la concorde.**

Elles sont partagées par mon suppléant Albert BOURGEOIS, Conseiller Municipal de Fougères. **Si vous m'élisez, je m'emploierai de mon mieux à les défendre.**

Aidez ma bonne volonté, par vos réponses massives dès le premier tour !

Vive l'arrondissement de FOUGÈRES,
Vive la France, Vive la République.

Jean LE LANN
Docteur Vétérinaire
Conseiller Général de Fougères-Sud

ALBERT BOURGEOIS
Pharmacien
Conseiller Municipal de Fougères

IMP. FOUGERAISE, 80, Rue de la Forêt

Sciences Po / fonds CEVIPOF